

# COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

---

## *ACTIVITÉS EXTÉRIEURES*

### **Moyen-Orient**

#### *Structuration des réseaux d'assistance*

Depuis la fin des opérations d'évacuation de Tall-al-Zaatar, la délégation du CICR au Liban a poursuivi son action de protection et d'assistance en faveur des blessés et malades, des populations déplacées, des minorités isolées en milieu hostile et des prisonniers. Mais elle s'est avant tout concentrée sur la structuration des réseaux de l'assistance médicale et matérielle, afin d'être à même de faire face à toute aggravation de la situation.

Cette structuration est pratiquement achevée en ce qui concerne l'assistance médicale. En effet, la délégation de Beyrouth avait déjà mis sur pied, dans la partie occidentale de la ville, un système regroupant les principaux hôpitaux, afin de rationaliser la fourniture de médicaments et de s'assurer de la meilleure répartition possible.

Un système du même type a été instauré au travers de la délégation de Jounieh pour les hôpitaux de Beyrouth-est, du littoral et du nord du pays qui, eux aussi, sont débordés et travaillent dans des conditions difficiles.

Enfin, le CICR s'est employé activement à améliorer les structures existantes dans les provinces, voire à les créer de toutes pièces. Pour ce faire, les délégués-médecins ont visité de nombreux dispensaires et postes de secours, coordonnant leur action avec les responsables locaux, tels que membres de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge, des services de santé des divers corps armés, ou d'organisations telles que l'ODS (Organisation pour le développement social).

En ce qui concerne l'assistance matérielle, les délégués du CICR ont multiplié les missions d'évaluation dans les différentes régions, aux fins de procéder à un recensement des personnes déplacées et des minorités isolées, et de déterminer ainsi les besoins. Dans ce domaine également,

le CICR travaille, lorsqu'elles existent, en étroite collaboration avec les structures locales, leur fournissant denrées alimentaires et couvertures.

A fin septembre et au début d'octobre, le directeur du Département des opérations, M. J. P. Hocké, s'est rendu sur place afin de passer en revue les activités de la délégation. A cette occasion, il a été reçu par le Président de la République, M. E. Sarkis, qui s'est déclaré prêt à soutenir l'action de protection et d'assistance du CICR au Liban.

### *Le CICR lance un appel de fonds*

Quelle que soit l'évolution de la situation politique et militaire au Liban, où la guerre dure depuis 18 mois, les problèmes humanitaires vont certainement s'accroître avec l'arrivée de la mauvaise saison. Le CICR a donc établi un programme d'action pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 1976 au 31 janvier 1977, dont les objectifs principaux sont les suivants :

— *Assistance médicale* : Le CICR continuera à approvisionner, en matériel médical et médicaments, les hôpitaux, qui reçoivent toujours de très nombreux blessés, ainsi que les dispensaires de la capitale et de la province. Parallèlement, il maintiendra l'hôpital qu'il a établi à Beyrouth, dont l'utilité est prouvée par le taux maximum et constant d'occupation.

— *Assistance matérielle* : Le CICR estime à 400 000 le nombre de personnes qu'il doit aider parce que leurs besoins ne sont pas couverts. Le CICR compte leur fournir une aide nutritionnelle d'appoint ainsi que divers secours, dont des couvertures.

— *Agence centrale de recherches* : Le CICR prévoit d'accroître ses efforts sur l'ensemble du territoire libanais pour permettre de retrouver des personnes disparues et de transmettre des nouvelles entre membres de familles séparées.

Afin de pouvoir mener à bien ce programme de quatre mois, le CICR a lancé, le 8 octobre, aux gouvernements et aux Sociétés nationales un appel de fonds portant sur 46 millions de francs suisses, soit un budget mensuel de 11,5 millions qui se répartit comme suit :

— Assistance alimentaire	5,5 millions
— Activités médicales	2,0 millions
— Divers (matelas, couvertures, vêtements, ustensiles cuisine)	1,5 million
— Transport	2,0 millions
— Frais opérationnels	0,5 million

En ce qui concerne la délégation du CICR au Liban, rappelons qu'elle se subdivise en plusieurs branches (Beyrouth, Jounieh, Tripoli et Bekaa) et qu'elle comprend également une base logistique à Chypre, d'où les secours sont acheminés au Liban par bateau. En outre, elle bénéficie du soutien logistique de la délégation de Damas.

### *Prisonniers*

La délégation de Beyrouth a visité deux personnes qui étaient détenues par le parti communiste, et qui ont été libérées depuis lors.

### *Quelques statistiques d'activités*

*Les envois de secours* : Depuis le début de son action de secours, et jusqu'au 26 septembre, le CICR avait fait parvenir au Liban 2 461 tonnes de secours, soit 491 tonnes de médicaments et matériel médical, 1 873 tonnes de vivres et 97 tonnes de couvertures, vêtements, etc., pour une valeur de 13,5 millions de francs suisses.

Le bateau affrété par le CICR, le Kalliopi, a fait deux nouveaux voyages entre Chypre et le Liban, transportant plus de 500 tonnes de secours.

*L'hôpital de campagne* : Comme nous l'indiquions plus haut, l'hôpital du CICR à Beyrouth, animé par une quinzaine de médecins et d'infirmières mis à disposition par les Croix-Rouges nordiques, continue à connaître une activité soutenue. Plus d'une quarantaine de malades sont hospitalisés en permanence, alors qu'une centaine d'interventions chirurgicales sont effectuées chaque semaine et que quelque 600 patients ambulatoires sont traités à la polyclinique.

*L'Agence centrale de recherches* : En septembre, l'Agence centrale de recherches à Genève et les agences locales de Beyrouth, Jounieh et Tripoli ont ouvert environ 200 enquêtes à la suite de demandes de nouvelles, et elle a transmis plus de 1700 messages familiaux.

## **Amérique latine**

### **Venezuela**

A la fin du mois de septembre, M. L. Isler, délégué régional pour les pays andins, a commencé une série de visites de lieux de détention au Venezuela.

Vers la mi-octobre, il s'était rendu dans trois lieux de détention à Caracas, soit la « Carcel Modelo », le « Cuartel San Carlos » et l'hôpital central des forces armées, ainsi que dans deux prisons en province, à

Valencia et à Trujillo. A cette occasion, il a vu 66 personnes détenues pour des motifs ou des délits d'ordre politique avec lesquelles il a pu s'entretenir sans témoin.

### **Chili**

En septembre, la délégation du CICR au Chili, dirigée par M. R. K. Jenny, a visité 19 lieux de détention, où se trouvaient au total 335 détenus. A l'occasion de ces visites, des secours ont été distribués aux détenus pour une valeur de près de 3000 dollars.

Parallèlement, la délégation a poursuivi l'action d'assistance en faveur des familles de détenus. C'est ainsi qu'une aide en espèces et en nature (vivres, vêtements, médicaments, couvertures, articles de désinfection et de toilette) pour une valeur dépassant 1000 dollars, a été remise à 464 familles à Santiago et 965 familles en province.

### **Asie**

#### **Philippines**

A l'occasion de la tournée de visites de lieux de détention qui s'était déroulée aux Philippines du 6 juin au 21 juillet et dont la *Revue internationale* avait rendu compte dans sa livraison de septembre dernier, M. A. Pasquier, délégué régional, avait effectué une mission d'évaluation à Mindanao. Il s'agissait, en effet, d'évaluer les besoins des personnes déplacées et d'examiner avec les autorités et la Croix-Rouge philippine, les aspects logistiques de la mise sur pied d'une action d'assistance.

A la suite de cette mission, le CICR a fait parvenir sur place, fin septembre, 150 tonnes de lait et 150 tonnes de riz, don de la Communauté économique européenne, ainsi que 100 tonnes de farine et 10 tonnes de lait entier, don de la Confédération suisse. Ces secours seront distribués par la Croix-Rouge philippine en collaboration avec les autorités compétentes.

### **Afrique**

#### **Sahara**

Une mission du CICR, composée du délégué régional pour l'Afrique du Nord, M. J. de Courten, d'un délégué spécialiste en secours, M. A. Beaud, et d'un médecin, le Dr F. Altherr, s'est rendue en Algérie du

14 au 24 septembre. Cette mission avait pour but de prendre contact avec les autorités et le Croissant-Rouge algériens, ainsi qu'avec le Front Polisario, en vue, d'une part, de visiter les prisonniers capturés par ce mouvement, de l'autre, d'évaluer la situation dans les camps de réfugiés de la région de Tindouf<sup>1</sup>.

C'est ainsi que les délégués du CICR ont visité 30 prisonniers marocains et 27 prisonniers mauritaniens, avec lesquels ils ont pu s'entretenir sans témoin.

Enfin, ils se sont rendus dans huit camps de réfugiés de la région de Tindouf.

A la suite de ces visites, les délégués ont effectué des démarches en vue d'être autorisés à visiter, le plus rapidement possible, les prisonniers marocains et mauritaniens qu'ils n'ont pas encore vus.

Ils sont également intervenus, sur une base humanitaire, en faveur de la libération de deux ressortissants français.

Dès l'annonce de leur disparition, en décembre 1975, le CICR, appuyé par la Croix-Rouge française et le Croissant-Rouge algérien, avait effectué des démarches pour obtenir la confirmation de leur capture et avait demandé que leurs proches et les délégués du CICR soient autorisés à les visiter. Ces efforts ont abouti, les visites respectives ayant eu lieu en mai et septembre 1976.

Le 27 octobre 1976, le CICR a remis aux autorités françaises les deux ressortissants de ce pays, libérés par le Front Polisario.

---

<sup>1</sup> *Hors-texte.*